

GRILLE HORAIRE du BTS ERPC

		Horaire de 1 ^{re} année			Horaire de 2 ^e année		
		Semaine	a + b + c ⁽¹⁾	Année ⁽²⁾	Semaine	a + b + c ⁽¹⁾	Année ⁽²⁾
1. Culture générale et expression française		2h	2+0+0	60	2h	2+0+0	72
2. Langue vivante étrangère Anglais		2h	0+2+0	60	2h	0+2+0	72
3. Mathématiques		2h	1+1+0	60	2h	1+1+0	72
4. Physique – Chimie		2h	1+0+1	60	2h	1+0+1	72
5. Enseignement professionnel		15,5h⁽³⁾	4+4+7,5	465	19,5h⁽³⁾	4+4+11,5	702
Détail EP	<i>IG : Industrie Graphique</i>	3+4+7,5			3+4+11,5		
	<i>Design graphique</i>	1+0+0			1+0+0		
6. Co animations		1,5h	1+0+0,5	45	1,5h	1+0+0,5	54
avec EP.	co-intervention design graphique et IG	0+0+0,5 ⁽⁴⁾			0+0+0,5 ⁽⁴⁾		
	co-intervention langue vivante étrangère et IG	1 ⁽⁵⁾ +0+0			1 ⁽⁵⁾ +0+0		
7. Accompagnement personnalisé		2h	1+1 ⁽⁶⁾ +0	60	2h	1+0+1 ⁽⁷⁾	72
8. Mises à niveau et veilles		120 HSE ⁽⁸⁾			108 HSE ⁽⁸⁾		
Total horaires enseignements obligatoires		27 h	10+8+9	810 h⁽²⁾	31 h	10+7+14	1116 h⁽²⁾

- (1) a : cours en division entière, b : travaux dirigés ou travaux de laboratoire, c : travaux pratiques d'atelier ou projet.
- (2) Les horaires annuels sont donnés à titre indicatif et tiennent compte des 6 semaines de stage minimum en milieu professionnel en première année de BTS.
- (3) Horaire qui prend en compte l'intervention éventuelle d'un professeur d'économie gestion pour traiter des savoirs associés spécifiques dans la limite d'une heure de cours par semaine.
- (4) Pris en charge par deux enseignants, celui de design graphique et un professeur d'industrie graphique (0,5 heure par semaine pouvant être annualisée).
- (5) Pris en charge par deux enseignants, un professeur enseignant la langue vivante étrangère anglais et un professeur d'industrie graphique (1 heure par semaine pouvant être annualisée).
- (6) En première année, l'accompagnement personnalisé est consacré à la maîtrise des fondamentaux (langages, compréhension...), à l'accompagnement méthodologique (méthodes ou outils pour apprendre) et à l'entraînement pour des soutenances orales ultérieures (synthèse, restitution), pour accompagner les étudiants dans la recherche stratégique des terrains de stage (parcours avenir). (horaire pouvant être globalisé).
- (7) En deuxième année, l'accompagnement personnalisé est aussi consacré à la mise en forme des rapports de stage et de projet, aux renforcements des acquis pour les épreuves écrites, aux approfondissements en vue d'une poursuite d'études. (horaire pouvant être globalisé).
- (8) Après positionnement réalisé par l'équipe pédagogique, en première année, 120 HSE de mise à niveau des étudiants ou apprentis issus des différentes origines et voies de formation (STD2A, STI2D, baccalauréats professionnels, étudiants...) pour apporter les pré-requis. En deuxième année, 108 HSE pour poursuivre cette mise à niveau si nécessaire, mais aussi pour apporter les expertises nécessaires et spécifiques aux projets, pour également donner du sens aux enseignements au travers de différentes formes de veille. Tous les professeurs de l'équipe pédagogique du BTS ERPC, sur la base d'un projet de mise à niveau soumis et validé par le chef d'établissement, peuvent y concourir.